

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOYE EN DATE DU 21 JANVIER 2021**

Début de la séance : 19h30

Tous les membres du conseil présents SAUF :

Absents excusés : CHAVAL Armonye

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : LECLERC Stéphanie

**CC2VV :**

### **- DELIBERATION RELATIVE A LA REORGANISATION DES SERVICES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA CC2VV :**

Reprise de la compétence de la gestion des Maisons de Services Au Public (MSAP) par la CC2VV depuis le 01.06.2020

Objectif : Redéploiement en vue de la labellisation des MSAP en Etablissements France Services (EFS) et reprise des bureaux de Poste de Rougemont Pays de Clerval Arcey en Agence Postale Intercommunale

La participation des 54 communes membres de la CC2VV serait de 2.50€ par habitant

POUR : 5

CONTRE : 4

ABSTENTION : 1

### **- DELIBERATION POUR ADHESION A DES SYNDICATS MIXTES OU DES STRUCTURES PORTEUSES SUITE A TRANSFERT DE COMPETENCE**

Une procédure de modification des compétences a été mise en place depuis le 19.11.2020 pour permettre à la CC2VV d'adhérer à l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) (pour les problèmes pour le ruisseau) ou adhérer à toute autre syndicat le cas échéant et éviter de délibérer à chaque fois

Le Conseil Municipal se prononce contre cette procédure à l'unanimité

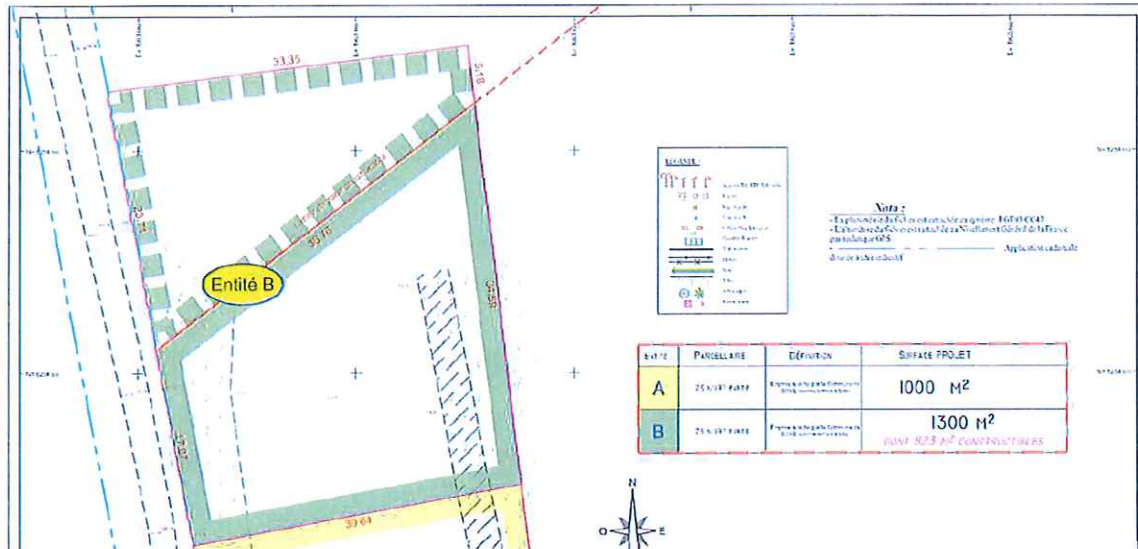
POUR :0

CONTRE : 10

ABSTENTION :0

**PROPOSITION DE VENTE DE TERRAIN A PERRIGUEY CORENTIN :** Le terrain (plan ci-dessous) n'est pas viabilisé à l'heure actuelle.

Le Conseil décide de proposer cette parcelle de 1300 m<sup>2</sup> non viabilisée à Mr PERRIGUEY pour un montant de 23400€



POUR : 9

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

**TRAVAUX FORESTIERS : PROPOSITION DE MR ULMANN LAURENT POUR FAIRE LE BOIS ROUTE DE CLERVAL SUR LES PARCELLES 39 ET 40**

La proposition à Mr Ullmann se définit comme suit

Nettoyage des arbres couchés : -

- 100€ le talus
- 6.10€ le stère pour la partie praticable

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**TRAVAUX SYLVICOLES :**

2 devis sont présentés au Conseil pour des travaux sylvicoles sur les parcelles 5.j, 28.r, 28.j, 33.j

*ENT AUGIER Patrick* : 12180.85€

*SARL PIERROT* : 11 179.30€

Le devis de l'entreprise AUGIER est accepté par le vote suivant

POUR : 7 (2 votes pour SARL PIERROT)

CONTRE :

ABSTENTION :1

DELIBERATION RECONDUCTION CONTRAT TOURTIER LUCILE : Le contrat de Mme TOURTIER est reconduit pour 1 an.

POUR : 10

CONTRE :0

ABSTENTION :0

#### QUESTIONS DIVERSES

Une remise en état du Chemin de Vaux sera réalisée ce printemps pendant que l'entreprise MOUGEY réalisera les travaux de voirie sur la commune.

LE MAIRE

CIRESA FRANCOIS



